



# Niveau I

de la formation professionnelle Iokai Shiatsu

## KATAS INTEGRATION

2023 – 2024

Puidoux



Révision des quatre katas du shiatsu

**Délai d'inscription : 18 novembre 2023**

<b>OBJECTIFS</b>	<p>Consolider les acquis du cours de Niveau I</p> <p>Exécuter un kata dans sa totalité, sans interruption et avec fluidité. <i>Cet exercice implique que l'étudiant ait mémorisé l'enchaînement des séquences et qu'il est suffisamment à l'aise dans les postures pour pratiquer pendant une heure environ sans interruption.</i></p> <p>Utiliser les protocoles - documentations de Niveau I</p>
<b>PRE-REQUIS</b>	Être inscrit au cours de Niveau I Katas Débutant
<b>CONTENU</b>	<p>Do in, Qi gong : Développement de ses propres ressources par l'auto-perception, l'alignement intérieur, mouvements dynamiques, étirements et un travail sur la respiration.</p> <p>Exercices sur la posture et sur la respiration</p> <p>Révision de chaque kata et des enchaînements</p> <p>Questions-réponses</p>
<b>DUREE</b>	<b>14 heures</b> , soit 4 matinées de 3h30
<b>PRIX</b>	<b>CHF 280.- pour les 4 matinées</b> (ou possibilité de s'inscrire par matinée après avoir suivi ce cours Katas Intégration en entier : CHF 70.- la journée)
<b>DEMANDE</b>	Se munir de chaussures d'intérieur, pantoufles ou zoris pour circuler dans le Iokai-Dojo
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Secrétariat IOKAI SHIATSU tél. 024 441 51 58 <a href="mailto:secretariat@iokai.ch">secretariat@iokai.ch</a>

	<b>PUIDOUX</b>
<b>FORMULE</b>	Dimanche matin
<b>DATES</b>	17 décembre 2023 : KATA VENTRAL 25 février 2024 : KATA LATERAL 3 mars 2024 : KATA DORSAL 21 avril 2024 : KATA ASSIS et HARA
<b>HORAIRE</b>	9h30 à 13h00
<b>LIEU</b>	IOKAI DOJO Route du Verney 20 A 1070 Puidoux
<b>ANIMATEURS</b>	<b>Magali Bouffet</b> 078 700 45 65 <b>Fabienne Roidt</b> 079 638 58 31

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

J'ai lu, compris et accepte les conditions suivantes :

<sup>1</sup> La signature du bulletin d'inscription vous engage à en respecter les conditions, à payer la totalité du montant du cours et à décharger l'école de toute responsabilité par rapport à un éventuel problème de santé survenu pendant ou suite à des échanges de pratique entre étudiants durant les cours ou hors des cours.

<sup>2</sup> Votre place n'est réservée qu'à réception du paiement.

<sup>3</sup> En cas de maladie grave ou d'accident nécessitant l'interruption du cours, un certificat médical sera exigé pour que les heures de cours postérieures au désistement puissent être remboursées hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

<sup>4</sup> En cas de désistement non lié au point <sup>3</sup>, survenant moins de 2 semaines avant le début du cours, la totalité du montant du cours reste acquise. Si le désistement survient auparavant, le cours sera remboursé, hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.

<sup>5</sup> Il est obligatoire de suivre **ce cours en entier** lors de cette session. Le 100% des heures du cours est exigé sur la formation : les heures manquantes doivent être rattrapées lors de la session suivante, dans la mesure de nos possibilités et pour autant que ce cours soit toujours enseigné.

**En cas de force majeure**, raison adressée au secrétariat et sur présentation **d'un certificat médical**, vous aurez la possibilité de remplacer gratuitement **uniquement lors de la session suivante** le cours manqué.

<sup>6</sup> Au cas où vous envisageriez la certification, le corps enseignant se réserve le droit, en tout temps, de vous faire savoir que la formation Iokai n'est pas faite pour vous et que vous n'êtes pas destiné à devenir un thérapeute selon les critères de l'école.

<sup>7</sup> Les **mesures Covid** de la Confédération en vigueur au moment du cours seront appliquées et ne feront pas l'objet de remboursement si vous faites le choix de ne pas vous y conformer.

<sup>8</sup> Si le cours devait être annulé en raison des mesures Covid de la Confédération, celui-ci ne sera pas remboursé, mais remplacé ultérieurement.

<sup>9</sup> Les mails des participants seront laissés visibles pour faciliter le covoiturage ou / et les échanges de pratique. Les participants s'engagent à n'utiliser ces mails que dans ce but. Merci d'en informer le secrétariat si vous y êtes opposés.

<sup>10</sup> Pour toute inscription qui parviendra au secrétariat après la date limite d'inscription, 50 CHF de frais seront facturés en plus du prix du cours.